

Conseil communal de Renens

Rapport sur le Préavis 60-2014

Rapport de la Municipalité sur l'état au 30 juin 2014 des postulats et motions – demande de prolongation de délai – réponses de la Municipalité à différents postulats

La commission ad hoc chargée d'étudier le préavis susmentionné s'est réunie lundi 12 janvier 2015 à la salle des conférences de la salle des spectacles. Étaient présent-e-s en tant que commissaires Mesdames Verena Berseth et Simone Szenyan-Reymond, ainsi que Messieurs Pascal Golay, Antonio Lepore, Gian-Luc Ferrini, Daniel Rohrbach et Alberto Mocchi, Président rapporteur. Monsieur Florian Gruber était excusé.

Les autorités communales étaient quant à elles représentées par Mesdames Marianne Huguenin, Syndique et Tinetta Maystre, Municipale, ainsi que par Monsieur Jean-Marc Dupuis, Municipal, et M. Andrea Rombaldi, assistant du Secrétaire Municipal.

La commission a accueilli Mesdames Irène Frei et Véronique Bovey et Monsieur Byron Allauca, afin d'entendre leur avis sur des postulats qu'ils avaient déposés en leur nom ou en celui de la CUAT.

En préambule, le Président a informé la commission de ce que tous les motionnaires et postulants concernés par les réponses traitées dans le préavis avaient été contactés afin d'obtenir leur avis sur les réponses proposées.

Après une brève introduction de Mme Huguenin, qui a fait l'historique du préavis et en a rappelé les raisons, la commission s'est penchée sur les différents objets dont le délai de réponse est échu au 30 juin 2014, traitant une à une les réponses proposées ou les demandes de rallongement du délai de réponse.

1) Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé "Motion TL", du 15 juin 2006 / Postulat de M. Laurent Desarzens pour la gratuité des transports publics sur la ligne TLNo 7 à Renens, dans la boucle : La Croisée – Av. du 14 Avril – Pl. Nord de la Gare – R. de Lausanne – La Croisée, du 9 novembre 2006 / Postulat de Mme Rose Marie Matti intitulé "Pour encourager la mobilité douce", du 1^{er} novembre 2007 / Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé "Prendre avec" (transports publics), du 3 septembre 2009 :

La Municipalité a informé la commission de ce que l'ensemble des textes regroupés en ce premier point avaient été transmis en leur temps aux T-L pour traitement.

Après avoir constaté l'important développement des transports en commun dans notre commune ces dernières années et la difficulté de réfléchir de manière purement communale à ces questions, la commission a approuvé à l'unanimité l'ensemble des réponses proposées.

2) Postulat de la CUAT relatif aux supports des moyens de communication, du 24 juin 2010 :

Un commissaire a demandé si des règlements traitant des moyens de communication existaient dans d'autres communes. Il lui a été répondu que cela n'était pas le cas dans les communes avoisinantes, ni même dans le canton.

La Municipalité a insisté sur le fait qu'il n'y a pas de prolifération d'antennes téléphoniques sur le territoire communal, et que les autorités cantonales étaient très vigilantes en la matière.

C'est à l'unanimité que la commission a accepté la réponse à ce postulat.

3) Postulat de Mme Suzanne Sisto-Zoller « Pour une politique plus active du logement », du 11 décembre 2011 :

Le Président a informé la commission de ce que Mme Sisto-Zoller était d'accord avec la demande de report de la réponse.

C'est à l'unanimité que la commission a accepté de repousser ce délai.

4) Motion de M. Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale, du 23 mars 1995 / Motion du groupe libéral concernant un projet de bibliothèque, du 14 décembre 2000

La Municipalité a rappelé que cela fait bien des années qu'un projet de bibliothèque au centre ville existait. La volonté politique est là, mais il faut attendre la bonne opportunité.

À l'unanimité la commission a accepté de repousser le délai de réponse à ces objets.

5) Postulat de Mmes Irène Frei-Premet et Véronique Bovey-Diagne « Soutenons la biodiversité à Renens », du 29 mars 2012

Les postulantes ont annoncé qu'elles s'opposaient au classement de leur postulat, car tout en reconnaissant l'excellent travail fourni par l'administration communale en matière de maintien et développement de la biodiversité à Renens, elles regrettaient l'absence de certification de ces efforts, qui serait une manière supplémentaire de signaler la volonté politique et de publiciser le travail accompli.

La Municipalité a répondu à cela qu'une certification demandait un important travail administratif, sans forcément de plus-value.

Un commissaire a fait remarquer que dans d'autres domaines, comme en matière d'énergie, la ville de Renens a fourni des efforts considérables pour être certifiée.

Plusieurs personnes ont relevé les efforts devant encore être consentis en matière de communication de ce qui se fait en matière de soutien à la biodiversité à Renens.

Un commissaire a donc formulé le vœu que la communication en la matière soit améliorée. Ce vœu a été soutenu par l'unanimité des commissaires, alors que la réponse au postulat a été acceptée par 5 voix favorables contre deux contraires.

6) Postulat de la CUAT intitulé « Pour un renforcement des transports publics au Sud des voies CFF », du 11 octobre 2012

Plusieurs commissaires ont relevé l'amélioration de la desserte en transports publics dans le quartier, mais aussi la nécessité à terme d'augmenter encore cette offre au vu de la densification prévue.

La Municipalité a rappelé que la première priorité actuelle en matière de transports en commun est celle d'améliorer la desserte sur l'axe Nord-Sud dans notre commune.

C'est à l'unanimité que la commission a décidé d'accepter la réponse de la Municipalité.

7) Postulat de M. Gian-Luca Ferrini intitulé « Procédure d'attribution des permis de construire et contrôle des chantiers », du 12 décembre 2013

Pour le postulant il est dommage de classer le postulat alors que la Plan Général d'Affectation n'a pas encore été revu.

La Municipalité a répondu que cette révision était une obligation légale, et qu'elle aurait donc lieu prochainement.

C'est à l'unanimité que la commission a décidé d'accepter la réponse de la Municipalité.

8) Postulat de Mme Florence Widmer intitulé « Mèbre-Source-Midi, trois rues pour les piétons », et motion de M. Vincent Keller intitulée « Pour un centre ville du XXIème siècle : moderne et piétonnier », du 7 mars 2013

Le Président a informé la commission de ce que la postulante et le motionnaire acceptent que les réponses soient repoussées.

C'est à l'unanimité que la commission s'est jointe à cette acceptation.

La commission a donc accepté l'ensemble des réponses et des demandes visant à repousser le délai de réponse à l'unanimité, sauf pour le postulat de Mmes Irène Frei-Premet et Véronique Bovey-Diagne « Soutenons la biodiversité à Renens », dont la réponse a obtenu 5 voix favorables et 2 contraires. Un vœu demandant la mise en place d'une meilleure communication en matière de biodiversité à Renens a été formulé pour ce dernier objet.

CONCLUSIONS :

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis No 60-2014 de la Municipalité du 1er décembre 2014,
Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

D'approuver le rapport de la Municipalité sur l'état des postulats et motions en suspens au 30 juin 2014.

De considérer qu'il a été répondu aux postulats ci-dessous :

- 1.1. Postulat de M. Laurent Desarzens intitulé « pour la gratuité des transports publics sur la ligne TLNo 7 à Renens, dans la boucle : La Croisée – Av. du 14 Avril – Pl. Nord de la Gare – R. de Lausanne – La Croisée, du 9 novembre 2006 »
- 1.2. Postulat de Mme Rose-Marie Matti intitulé « Pour encourager la mobilité douce » du 1^{er} novembre 2007
- 1.3. Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé « Prendre avec » du 3 septembre 2009
2. Postulat de la CUAT relatif aux supports des moyens de communication, du 24 juin 2010
5. Postulat de Mmes Irène Frei-Premet et Véronique Bovey-Diagne intitulé « Soutenons la biodiversité à Renens » du 29 mars 2012
6. Postulat de la CUAT intitulé « Pour un renforcement des transports publics au Sud des voies CFF », du 11 octobre 2012
7. Postulat de M. Gian-Luca Ferrini intitulé « procédure d'attribution des permis de construire et contrôle des chantiers », du 12 décembre 2013

D'accepter de repousser le délai de réponses des motions et postulats suivants

- 1.4 Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé « motion TL », du 15 juin 2006
3. Postulat de Mme Suzanne Sisto-Zoller intitulé « Pour une politique active du logement », du 12 décembre 2011

4. Motion de M. Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale, du 23 mars 1995 / Motion du groupe libéral concernant un projet de bibliothèque, du 14 décembre 2000
8. Postulat de Mme Florence Widmer intitulé « Mèbre-Source-Midi, trois rues pour les piétons » et motion de M. Vincent Keller intitulée « Pour un centre-ville du XXIème siècle : moderne et piétonnier », du 7 mars 2013

Les commissaires :

Verena Berseth



Simone Szenyan-Reymond



Pascal Golay



Ferrini Gian-Luca



Antonio Lepore

Daniel Rohrbach

Alberto Mocchi, Président rapporteur

